

	Retour de consultation d'un résident	Admission et retour d'hospitalisation : test RT PCR négatif ou non réalisé ou passage aux urgences	Résident COVID+ symptomatique ou non	Retour d'une sortie seul(e) à l'extérieur de l'établissement *	Retour d'une sortie hors de l'établissement avec prise de repas à l'extérieur *
Prise des repas	En collectivité avec hygiène des mains avant et après la prise des repas	En collectivité avec hygiène des mains avant et après la prise des repas	En chambre	En collectivité avec hygiène des mains avant et après la prise des repas	En collectivité avec hygiène des mains avant et après la prise des repas
Activités collectives	Autorisées avec masque chirurgical si en capacité de le porter, hygiène des mains, aération des locaux si se déroulent en intérieur	Autorisées avec masque chirurgical si en capacité de le porter, hygiène des mains, aération des locaux si se déroulent en intérieur	Non autorisées	Autorisées avec masque chirurgical si en capacité de le porter, hygiène des mains, aération des locaux si se déroulent en intérieur	Autorisées avec masque chirurgical si en capacité de le porter, hygiène des mains, aération des locaux si se déroulent en intérieur
Durée d'isolement	Non concerné	Non concerné	17 jours (si en capacité de respecter les mesures barrières 10 jours)	Non concerné	Non concerné
Sortie dans la résidence en dehors de la chambre	Autorisée avec masque chirurgical si en capacité de le porter et désinfection des mains	Autorisée avec masque chirurgical si en capacité de le porter et désinfection des mains	Non	Autorisée avec masque chirurgical si en capacité de le porter et désinfection des mains	Autorisée avec masque chirurgical si en capacité de le porter et désinfection des mains
Sortie du résident dans le parc	Autorisée avec masque chirurgical si en capacité de le porter et désinfection des mains	Autorisée avec masque chirurgical si en capacité de le porter et désinfection des mains		Autorisée avec masque chirurgical si en capacité de le porter et désinfection des mains	Autorisée avec masque chirurgical si en capacité de le porter et désinfection des mains
Type de précautions pour soignants, visiteurs et intervenants extérieurs	Précautions standard	Précautions standard	Précautions complémentaires	Précautions standard	Précautions standard
Surveillance apparition de signes évocateurs de la covid-19	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Un test RT-PCR de contrôle doit être proposé	Non	à J+7	Non	Non	à J+7 <b>uniquement pour résidents non vaccinés</b>
VISITES FAMILLES ET PROCHES	<b>Autorisées sans rendez-vous de 14h00 à 18h00 avec contrôle du pass sanitaire. (schéma vaccinal complet ou résultat test dépistage virologique négatif à partir de 12 ans de moins de 24h)</b> 4 personnes maximum - Enregistrement obligatoire dans le registre - Masque chirurgical obligatoire à l'intérieur et à l'extérieur-Lavage des mains obligatoire au SHA- <b>AÉRATION IMPÉRATIVE</b> de la pièce durant la visite-Maintien de la distanciation physique (2 m quand le masque ne peut exceptionnellement pas être porté)				
*Modalités pour les SORTIES	- La sortie de l'établissement <b>doit faire l'objet d'une traçabilité</b> (heure de sortie, heure de rentrée, désinfection des mains), et d'un contrôle par l'infirmier du service - <b>Pour les sorties hors de l'établissement en familles</b> , le service et en priorité l'infirmier du service, <b>doit être informé 48 h 00 avant la sortie</b> afin d'anticiper la préparation du traitement, le contrôle de l'état de santé du résident et éventuellement des signes évocateurs COVID. <b>La personne venant chercher le résident devra présenter son Pass Sanitaire au professionnel qui l'accueillera.</b>				